

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 27 septembre 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MARTIN (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. DUPIRE (pouvoir M. MARCHAND) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir Mme AVENA) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - M. ALLAERT (pouvoir M. BEKHTAOUI) - Mme BERNARD (pouvoir Mme TENENBAUM) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Quartier de la Fontaine d'Ouche - Quai des carrières blanches - Déclassement du domaine public communal d'emprises foncières - Engagement des formalités administratives préalables**

Monsieur Pribetich, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 28 septembre 2009, le Conseil Municipal a confié à la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) l'aménagement du quai des carrières blanches.

Cette opération permettra la création d'environ 335 logements, d'espaces publics et lieux de plaisance, tout en favorisant les circulations douces et en établissant des liaisons entre le quartier et le lac Kir.

Il est précisé que cette opération a fait l'objet d'une information auprès des habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche au printemps 2007, que les projets retenus ont également été exposés début 2008 et qu'une réunion publique de présentation du plan guide a eu lieu en novembre 2008.

Les emprises permettant la réalisation de cette opération sont actuellement en nature de voirie, parkings, espaces verts, un terrain de sport sablé et comprennent également une piste de bicross. Ce tènement représente une superficie globale d'environ 8,5 hectares, tel que figuré sur le plan annexé au rapport.

L'ensemble de ces emprises dépendant du domaine public communal, il convient au préalable de procéder à une enquête publique de déclassement.

Il est donc proposé d'engager les formalités administratives préalables à leur désaffectation et leur déclassement du domaine public communal.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - dans le cadre de l'aménagement du quai des carrières blanches, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, décider d'engager les formalités administratives préalables à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal d'emprises foncières représentant une superficie totale d'environ 8,5 hectares, telles que représentées sur le plan annexé au rapport ;

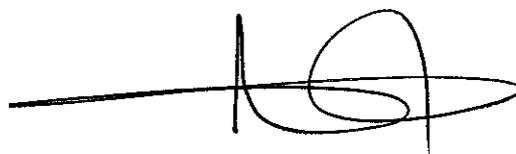
2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Rapport adopté à la majorité :

- pour : 46
- contre : 9

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉ LE *jeu/10/2010*



Alain MILLOT